



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 79 (1979), p. 311-326

Michel Dewachter

Nubie. Notes diverses (II), § 6 à 8 [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kažničnik, Bernard Lenthéric

NUBIE — NOTES DIVERSES (II)⁽¹⁾

§§ 6 à 8

Michel DEWACHTER

§ 6 — UN COMMANDANT MILITAIRE DU RÈGNE DE RAMSÈS II : LE « CHEF DES ARCHERS DE KOUCH » NAKHTMIN.

A deux reprises, A. Schulman s'est intéressé récemment au « chef des archers de Kouch », Nakhtmin, qui, selon lui, aurait occupé ce poste sous Toutankhamon avant d'être promu vice-roi de Nubie à l'époque du pharaon Ay⁽²⁾. En fait, comme nous allons le voir, l'attribution à la XVIII^e dynastie, par cet auteur, de plusieurs documents appartenant en réalité au règne de Ramsès II est venue compliquer quelque peu une question qui paraissait pourtant réglée maintenant : celle de l'élimination de Nakhtmin de la liste des titulaires de la vice-royauté de Nubie.

Avant de voir ce qu'il faut réellement penser du soi-disant « chef des archers de Kouch » contemporain de Toutankhamon, examinons d'abord ce que nous connaissons du Nakhtmin qui occupa ce poste sous Ramsès II.

Ce militaire est connu principalement par une inscription rupestre d'Assouan qui le montre figuré agenouillé devant Ramsès II; cette stèle republiée récemment par L. Habachi⁽³⁾ lui attribue les titres suivants : *flabellifère à la droite du roi*, « *messenger royal* » vers tous les pays (étrangers)⁽⁴⁾, *chef des archers de Kouch*⁽⁵⁾. Pour ma part je crois que c'est encore ce même personnage qui se trouvait nommé

(1) Pour la première série de notes : §§ 1 à 5, cf. *BIFAO* 70, 1971, p. 83-117, pl. XXVI.

(2) *JARCE* 3, 1964, p. 124-126; *id.* 4, 1965, p. 61-66, 68.

(3) *JEA* 54, 1968, p. 112, fig. 4.

(4) Cf. M. Valloggia, *Recherche sur les*

« messagers » dans les sources égyptiennes profanes, 1976, p. 137, doc. 85.

(5) Malgré Petrie, *A season in Egypt*, pl. VI, n° 146 et *LD Text IV*, p. 122, n. 2, Schulman a enregistré ce titre sous la forme *hry p̄dt n Nb t̄wy* : *MRTO*, n° 417 c et *JARCE* 4, p. 62 a.

sur une stèle remployée autrefois dans le mur d'une maison moderne de l'île de Bigeh et dont l'emplacement actuel n'est pas connu. Voici les indications fournies par Weigall qui vit la stèle au début du siècle : *Upside down, and built into the wall of a house, is a stela, on which a Nineteenth Dynasty figure stands with hands raised, accompanied by an inscription giving a prayer to Khnum for the Ka of the « Commander of the Archers of Kush, Nekht-Min » and for the « Commander of the Archers, the Superintendent of the Lands of the South, Pen-nesu-tawi »* ⁽¹⁾. Un seul orant paraissant être représenté sur cette stèle et Nakhtmin étant nommé le premier, il faut certainement comprendre : « ... pour le Ka de Nakhtmin, fils de (ou qu'a engendré) Pennessouttaouy »; nous verrons que d'autres monuments confirment cette hypothèse.

Il est encore question du même Nakhtmin dans la tombe thébaine n° 282 qui, comme l'a montré L. Habachi ⁽²⁾, appartient au chef des archers de Kouch, Inher(et)nakht, qui fut en fonctions dès la fin du règne de Ramsès II. Or dans un cas cet Inher(et)nakht est présenté comme étant le fils du *Chef des archers*, Nakhtmin et, dans un autre cas, il a pour père *le directeur [des pays méridionaux]*, Nakhtmin.

Bien que Nakhtmin ne porte pas, dans cette tombe, le titre de *chef des archers de Kouch*, il s'agit pourtant sans aucun doute du même personnage que celui dont il a été question à propos des deux monuments de la première cataracte car, comme cela a été reconnu depuis longtemps, le titre *hry pdt n K3š* alterne parfois dans un même protocole avec deux titres dont la réunion évoque la même réalité : *hry pdt* et *mr h3swt rsywt* ⁽³⁾.

C'est peut-être aussi au même Nakhtmin que l'on peut, à la suite de Petrie, attribuer une amulette en forme de « boucle d'Isis », en jaspe rouge et conservée dans les collections de l'University College, sur laquelle se trouve gravée la simple mention : « *l'Osiris, chef des archers, Nakhtmin* » ⁽⁴⁾. Cet élément d'équipement funéraire vient probablement de Thèbes mais Petrie qui en fit l'acquisition n'a pas indiqué son origine.

⁽¹⁾ *A Report on the Antiquities of Lower Nubia ...*, 1907, p. 36 n° 20 B.

⁽²⁾ *O.c.*, p. 107-113.

⁽³⁾ Cf. Reisner, *JEA* 6, 1920, p. 75, qui cite

précisément les cas de Pennessouttaouy et Inher(et)nakht.

⁽⁴⁾ Petrie, *A History of Egypt*, vol. III, p. 97; Id., *Amulets*, 1914, p. 23, pl. 47 n° 88n.

Examinons maintenant la question des sept chaouabtis fragmentaires du *chef des archers de Kouch, Nakhtmin*, qui sont conservés à Philadelphie ⁽¹⁾ et qui proviennent des fouilles entreprises à Drah Aboul Neggah par l'Université de Pennsylvanie. Les archives de fouilles nous apprennent que l'un d'entre eux, au moins ⁽²⁾, fut découvert le 30 janvier 1922 (*find* n° 0142). Comme parmi les tombes fouillées à Drah Aboul Neggah pour le compte de cette université (1921-1923) ⁽³⁾, aucune n'est antérieure à l'époque ramesside et, en outre, que deux d'entre elles font connaître *le chef des archers de Kouch, Nakhtmin*, contemporain de Ramsès II : la tombe aménagée pour son père, Pennessouttaouy (n° 156) et celle préparée pour son fils, Inher(et)nakht (n° 282), il est impossible de suivre Schulman qui pense que les chaouabtis en question datent de la XVIII^e dynastie; on attribuera donc sans hésiter les chaouabtis de Philadelphie au contemporain de Ramsès II et ce d'autant plus aisément que les mêmes archives font état de la trouvaille, le même jour ou la veille, d'une statuette du *chef des archers de Kouch, Pennessouttaouy* (*find* n° 0135) ⁽⁴⁾. La nouvelle attribution élimine le *Chef des archers de Kouch, Nakhtmin*, qui était censé avoir été en fonctions à l'époque de Toutankhamon, puisque son existence n'était attestée que par ces chaouabtis ⁽⁵⁾.

La stèle de Bigeh nous a conduit à supposer que le père du *chef des archers de Kouch, Nakhtmin*, l'avait précédé à ce poste et qu'il se nommait Pennessouttaouy; demandons-nous maintenant si ce dernier doit être identifié avec le *chef des archers de Kouch* de ce nom, connu par le fameux monument généalogique de Naples et propriétaire de la tombe thébaine n° 156 ⁽⁶⁾ ?

⁽¹⁾ Schulman, *JARCE* 3, p. 125 et *JARCE* 4, p. 63, 68 B, n. 127. Dans *MRTO*, n° 403b, le même auteur a cité également l'un de ces chaouabtis qu'il a d'ailleurs classé encore à la XVIII^e dynastie.

⁽²⁾ D'après *JARCE* 4, p. 68 B, alors qu'à la p. 63, il semble être indiqué clairement que la même fiche fait état de « *the discovery of a number of blue glazed faience shawabties* ».

⁽³⁾ Pour cette liste, voir *JEA* 54, p. 107 n. 1.

⁽⁴⁾ Cette statuette a également été classée à la XVIII^e dynastie par Schulman dans

MRTO, n° 400b et *JARCE* 4, p. 64, n. 90, ce qui l'a conduit à distinguer deux chefs des archers de Kouch, nommés Pennessouttaouy.

⁽⁵⁾ Cf. *JARCE* 3, p. 125; *Id.* 4, p. 64.

⁽⁶⁾ A propos de ce personnage, voir Reisner, *o.c.*, p. 46, 74; Gauthier, *RT* 39, 1921, p. 228. Photographie montrant la colonne de texte contenant la légende de Pennessouttaouy sur le monument de Naples : M.I. Morsi, « Die Hohenpriester des Sonnengottes ... », *MÄS* 26, 1972, pl. VIII, 2.

D'après les informations fournies par cette tombe⁽¹⁾, les membres de la famille de Pennessouttaouy sont : 1) son épouse, *la chanteuse d'Amon, Mia*, 2) sa fille, *la chanteuse d'Amon, Baketournal*, 3) son fils, *le supérieur en chef de l'écurie de Sa Majesté, Nakhtmin*. Ce dernier est encore attesté par la statue Caire CG 637, classée par Borchardt à la XIX^e dynastie⁽²⁾, puisque les inscriptions gravées sur ce monument nous apprennent que le *scribe royal et premier lieutenant de la charrerie, Nakhtmin* est fils du *scribe royal, directeur des contrées désertiques de Basse Nubie (mr h³swt n T³-Sty), Penness(ou)touy*, sans aucun doute le propriétaire de la tombe thébaine n° 156 où le titre important de *directeur des pays méridionaux* est attesté⁽³⁾. Les attaches de cette famille avec la ville d'Akhmin : le « frère » de Pennessouttaouy se nomme Minmôsê et il est premier prophète de Min et Isis, le choix même du nom Nakhtmin est également révélateur, permettent de voir aisément que les divinités figurées dans le naos présenté par Nakhtmin sur la statue Caire CG 637 ne sont pas Atoum et Sekhmet comme l'a proposé Borchardt⁽⁴⁾ mais Onouris et Mehyt.

Le nombre de *chefs des archers*⁽⁵⁾ ou même de *chefs des archers de Kouch*⁽⁶⁾ qui, à la même époque que Pennessouttaouy et Nakhtmin, occupèrent également des fonctions importantes dans la charrerie est si grand qu'il dispense d'émettre une réserve à propos de l'identification du fils de Pennessouttaouy : *le supérieur*

⁽¹⁾ Champollion, *Not. descr.* I, p. 853; PM I², p. 266 (9).

⁽²⁾ CG, *Statuen und Statuetten* II, p. 185-186.

⁽³⁾ C'est parce qu'il a supposé l'existence à la XVIII^e dynastie d'un chef des archers de Kouch, Pennessouttaouy, que Schulman envisage — avec réserve toutefois — de reconnaître deux militaires de la XVIII^e dynastie dans les personnages nommés sur la statue Caire CG 637 et ce malgré la date attribuée au monument par Borchardt : *JARCE* 4, p. 63-64 et n. 90-91.

⁽⁴⁾ *L.c.*

⁽⁵⁾ A côté des « chefs des archers de la charrerie » (*MRTO* n° 412), on trouve parmi

les *hry pdt* : des « lieutenants dans la charrerie » (*MRTO* n° 402a = 314c; 406 = 314b; 406b = 314; 406f = 314; 406l = 314d; 406m = 314g), des « chefs de l'écurie » (*MRTO* n° 400h = 390d; 400m = 390i; 405a = 391a), des « directeurs des chevaux » (*MRTO* n° 400a = 373b; 400e = 373c; 401a = 373d etc. ...), des « conducteurs du char de Sa Majesté » (*MRTO* n° 406 = 482a; 406d = 483); pour ces quatre fonctions, voir maintenant, *JARCE* 2, 1963, p. 84-98.

⁽⁶⁾ Citons le fils du vice-roi Séthi, Amenemheb, et Piay. Bien qu'il ne porte pas le titre de « chef des archers de Kouch », Nehemay (stèle Caire CG 34098) n'en fut pas moins, en Nubie, un *hry pdt*.

en chef de l'Ecurie de Sa Majesté, Nakhtmin—filiation attestée de façon certaine seulement par la tombe n° 156 et la statue Caire CG 637, la stèle de Bigeh devant actuellement être mise à part —, avec le chef des archers de Kouch, Nakhtmin.

Les monuments du fils de Nakhtmin, le chef des archers de Kouch, Inher(et)nakht, ont été réunis par L. Habachi ⁽¹⁾ et l'existence d'un autre Inher(et)nakht qui fut également conducteur en chef du char de Sa Majesté, « messenger royal » vers chaque pays étranger et commandant de troupe dans la charrerie (ce dernier titre étant parfois abrégé en *hry pdt*) : personnage connu par une statue du Musée de Linköping ⁽²⁾, invite à la prudence quant à l'attribution à l'un plutôt qu'à l'autre de monuments ne comportant pas la mention des parents, comme la statue Caire CG 862, par exemple, représentant le lieutenant dans la charrerie, Inher(et)nakht ⁽³⁾.

Aucun des monuments concernant le chef des archers de Kouch, Nakhtmin, ne révèle le nom de son épouse; nous connaissons cependant celle-ci par une inscription rupestre de Séhel ⁽⁴⁾ précisant le nom de la mère d'Inher(et)nakht : il s'agit de la chanteuse d'Amon, Tanedjemet. Nous sommes en mesure, maintenant, en réunissant les informations concernant les trois chefs des archers de Kouch étudiés, de préciser quelque peu une branche de l'arbre généalogique dressé à partir du monument de Naples : celle issue de Pennessouttaouy ⁽⁵⁾, *sn* (frère, cousin, beau-père, compagnon ...) du premier prophète de Min et Isis, Minmôse et *sn* également du premier prophète d'Amon, Ounennefer, et peu connue auparavant (fig. 1) ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ *O.c.*, p. 109-111, fig. 2-3, pl. XVII, 2-3. Après examen de la photographie, et compte tenu de la lecture de Steindorff, l'attribution à Inher(et)nakht d'une stèle retrouvée à Aniba paraît bien incertaine.

⁽²⁾ Inv. 189; voir maintenant Valloggia, *o.c.*, p. 157-158.

⁽³⁾ Titre qui est attesté pour Nakhtmin sur la statue Caire CG 637 mais la mention de « Mehyt qui réside dans Béhédet » (cf. J.J. Clère, *JEA* 54, p. 143), sur Caire CG 862,

rappelle le proscynème gravé sur le monument de Linköping.

⁽⁴⁾ Cf. Habachi, *o.c.*, p. 110, 111, fig. 3, pl. XVII, 3.

⁽⁵⁾ C'est bien ce « chef des archers de Kouch » qui a été appelé « le prêtre » (*sic*) Pennessouttaouy, par Loukianoff à la p. 773 de son article publié à Athènes en 1956 (cf. Janssen, *BEA*, n° 4723).

⁽⁶⁾ Voir Kees, *Priestertum*, p. 122.

d'autre part, on ne doit pas se hâter de conclure à l'existence d'un nouveau vice-roi dont précisément aucun monument, pas même un simple graffito, n'a été retrouvé en Nubie. Pour la présence sur le groupe Caire CG 779 du titre *s³-nswt* figurant à la suite de *rp^ct* et *mr mš^c wr*, on notera que J. Yoyotte et J. Lopez ont suggéré que nous avons peut-être par cette titulature particulière une indication de l'appartenance de Nakhtmin à la famille du roi Ay ou encore de son élévation au rang d'héritier présomptif ⁽¹⁾.

Quand bien même l'on ne voudrait pas tenir compte de toutes ces réserves, la place même attribuée à ce vice-roi Nakhtmin fait surgir quelques difficultés. N'étant pas encore vice-roi à la mort de Toutankhamon ⁽²⁾, il le serait devenu pendant le court règne du pharaon Ay; aussi comme une stèle du vice-roi Paser (I) au Gebel esh-Shams ⁽³⁾ atteste que ce dernier était déjà en fonctions sous Ay, il ne reste guère de place pour le vice-roi Nakhtmin et l'importance du *mr mš^c wr*, Nakhtmin : à l'époque du roi Ay, situation mise en évidence par Schulman, s'accorde assez mal avec le fait qu'il aurait pu être remplacé à la charge importante de vice-roi de Kouch, du vivant même du pharaon Ay.

En conséquence et pour toutes ces raisons, il est certainement plus sage, dans l'état actuel de la documentation, de revenir à l'opinion de Reisner et Gauthier qui avaient clairement écarté Nakhtmin de leur liste des vice-rois de Kouch.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de noter pour l'histoire de l'accaparement des hautes charges en Nubie pendant le règne de Ramsès II, que la même famille sut donner à l'Empire : un vice-roi de Kouch, Paser II («neveu» de Pennessouttaouy) et trois chefs des archers de Kouch : Pennessouttaouy, Nakhtmin et Inher(et)nakht; la chose serait tout à fait exceptionnelle si la famille en question n'était pas, comme dans le cas présent, apparentée au pontife d'Amon de Karnak.

§ 7 — À PROPOS DE LA SUCCESSION DES DEUX VICE-ROIS DE NUBIE HOUY (I) ET PASER (I).

Par deux fois les inscriptions de la tombe thébaine n° 40 qui appartient au vice-roi de Kouch contemporain de Toutankhamon, Houy (I), indiquent que l'un

⁽¹⁾ *L.c.*

⁽²⁾ *JARCE* 3, p. 125; *Id.* 4, p. 64.

⁽³⁾ *PM* VII, p. 122 et J. Černý, E. Edel,

Gebel esh-Shams. Textes hiéroglyphiques, Le Caire CEDAE, s.d., p. 8 D.

des deux fils de ce dernier se nommait Paser et portait les titres *hry iħw*, chef de l'écurie, *ḥꜣ sryt*, porte-étendard et *mr ssmwt*, directeur des chevaux⁽¹⁾. Bien que le nom Paser soit assez courant au Nouvel Empire, on peut déjà se demander si ce personnage ne pourrait pas être identique au premier vice-roi de ce nom qui succéda à Houy (I)⁽²⁾ ?

Au premier abord quelques réserves paraissent devoir être faites au sujet de la promotion d'un simple *hry iħw* au poste si important de vice-roi; pourtant l'existence d'un cas identique précisément en la personne du fils de Paser (I), le *hry iħw*, Amenemope qui succéda à son père comme vice-roi de Kouch, montre que cette ascension était possible⁽³⁾. Il suffirait alors d'un seul monument mettant en relation le *vice-roi* Paser (I) et l'un quelconque des membres de la famille de Houy (I), pour croire à la parenté entre les deux vice-rois.

Or, à mon avis, un tel monument existe : il s'agit d'une statue fragmentaire trouvée en 1817 à l'intérieur du grand temple d'Abou Simbel et sur la base de laquelle on lit les noms d'un *sꜣ-nswt* Paser et d'une *supérieure du Harem* Taemouadjy⁽⁴⁾.

Ce bas de statue, — un personnage brisé à la taille, dont le long vêtement descend jusqu'aux chevilles est assis sur un siège cubique posé sur une base —, a été, jusqu'à maintenant, attribué à Paser (II)⁽⁵⁾, l'un des vice-rois de Ramsès II, car il a été découvert à l'intérieur d'un édifice excavé pour ce souverain et aussi parce qu'une autre statue, British Museum 1376, appartenant, elle, avec certitude à Paser (II) se trouvait à proximité⁽⁶⁾. Cette attribution mérite d'être révisée;

(1) Davies, Gardiner, *The Tomb of Huy*, p. 7, pl. 6; *Urk.* IV, 2064, 9, 2067, 3. C'est par erreur que Schulman, *MRTO*, n° 491f, lui a attribué une stèle de Munich qui ne le concerne pas.

(2) Cette hypothèse a déjà été formulée par Sâve-Söderbergh, *Ägypten und Nubien*, p. 181 n. 3.

(3) Amenemope est représenté accompagné de ce titre au Gêbel esh-Shams, dans la niche de son père; cf. J. Černý, E. Edel, *o.c.*, p. 2 (A. 4) et une inscription rupestre d'Assouan :

Habachi, *Kush* 5, 1957, p. 27 n° 21, lui donne celui de *kḏn*. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le vice-roi Houy (I) avait également été *hry iħw*.

(4) Statue signalée dans PM VII, p. 108.

(5) Reisner, *o.c.*, p. 41, 13c; Gauthier, *o.c.*, p. 208; Id., *ASAE* 36, 1936, p. 51; PM VII, *l.c.* et Christophe, *Abou Simbel et l'épopée de sa découverte*, 1965, p. 221 n. 29 et pl. en regard de la p. 96.

(6) PM VII, p. 110.

remarquons d'abord que, à la différence de la statue British Museum 1376, aucun cartouche ou nom d'édifice ne vient confirmer la date généralement donnée au monument qui nous occupe ici; de même le fait que les deux côtés du siège soient décorés avec le motif du *sm̄-t̄wy*⁽¹⁾ indique que la statue ne représente certainement pas comme on le croit un simple particulier fût-il vice-roi-, mais plutôt un être divin, un remploi d'un monument royal paraissant être exclu. Enfin l'absence de cartouches royaux sur le devant du trône montre que nous ne sommes pas en présence d'un monument officiel mais bel et bien d'un *ex-voto* privé.

L'inscription en une ligne qui court tout autour de la base consiste en deux formules *-h̄tp-d̄i-nswt* disposées symétriquement⁽²⁾. Celle de gauche invoque Amon-Rê-roi-des-dieux et Mout-maîtresse-d'Ichêrou et est faite par le vice-roi Paser; celle de droite nomme Khnoum et Anoukis et est adressée par la supérieure du harem, Taemouadjsy. C'est ce dernier nom qui va nous permettre d'identifier le vice-roi désigné dans l'inscription symétrique avec Paser (I) et non Paser (II).

Comment, en effet, ne pas reconnaître dans cette supérieure du harem, la sœur⁽³⁾, ou peut-être plutôt l'épouse⁽⁴⁾, du vice-roi Houy (I) et dont la présence à Faras, proche d'Abou Simbel, est bien attestée⁽⁵⁾. S'il est connu que Taemouadjsy survécut à Houy (I)⁽⁶⁾, il n'est cependant pas possible d'imaginer qu'elle ait été encore en vie au moment de la vice-royauté de Paser II et de l'aménagement du grand temple; c'est donc bien avec Paser (I) qu'il faut identifier le vice-roi mentionné sur cette statue. Comme le monument ne comporte apparemment pas de

(1) Contrairement à ce que pensait Steindorff (*LD Text V*, p. 160 n. 1), les captifs reproduits dans Champollion, *Monuments*, pl. XXXVII, ne proviennent pas de cette statue.

(2) *LD III*, pl. 196 b et *LD Text V*, p. 159-160 et n. 1. Cette statue a été étudiée en détail dans mon *Répertoire des vice-rois de Kouch* (thèse dactylographiée, Paris-Sorbonne, Mai 1978), p. 169-171, pl. XIII-XIV, Doc. 132.

(3) Griffith, *AAA* 8, p. 92-93, pl. 28, 1, 24, 9; Macadam, *The Temples of Kawa*, I, p. 4 n. 2.

(4) Gardiner, dans *The Tomb of Huy*, p. 7.

(5) L'un de ses titres était précisément : *wrt h̄nrt n Nb-h̄prw-R' h̄ry-ib Sh̄tp-n̄trw* (Faras). Les chaouabtis de la chanteuse Taemouadjsy découverts par Steindorff à Aniba ne lui appartiennent pas (cf. *Aniba II*, p. 183, 240, 251); par contre on doit très certainement lui attribuer le petit vase, Caire CG 51083, retrouvé dans la tombe n° 46 de la Vallée des Rois (cf. *PM I*², p. 564).

(6) C'est ce que pensait Gardiner (*l.c.*) et notre statue paraît le confirmer.

surcharge, on doit s'interroger à propos du lieu où il avait primitivement été érigé; se tenait-il dans l'ancien sanctuaire d'Abou Simbel⁽¹⁾ qui disparut complètement lors de l'aménagement des deux temples ramessides ou vient-il plutôt d'un autre site ?

Dans l'incapacité d'apporter une réponse à cette question, remarquons que la réunion sur un même monument de Paser (I) et Taemouadjy permet d'émettre les deux hypothèses suivantes : ou Taemouadjy est *la mère*⁽²⁾ de Paser (I) ou *son épouse*⁽³⁾. Cependant, et il faut y insister, comme Taemouadjy continua, après le décès de Houy (I), d'occuper à Faras un rang élevé, on peut se demander si sa présence sur un monument du successeur immédiat de Houy (I) ne serait pas indépendante de toute relation familiale avec ledit vice-roi ? On le voit la question est loin d'être résolue, mais cette statue méritait d'être versée au dossier relatif à la parenté probable entre les vice-rois Houy (I) et Paser (I).

Une preuve indirecte de cette parenté est peut-être fournie par la stabilité au poste de vice-roi de Paser I, fonction qu'il occupa probablement dès la fin du règne de Toutankhamon, car seul ce roi a été nommé dans le tombeau de Houy (I)⁽⁴⁾, conserva sous Ay et Horemheb, peut-être également sous Ramsès I⁽⁵⁾, et qu'il transmit à l'un de ses fils, Amenemope ?

(1) Pour le site avant la XIX^e dynastie, cf. Christophe, *BIE* 38, 1965, p. 130. Rappelons que le dieu local, Horus de Méha, est déjà attesté sous Ay, au Gèbel esh-Shams : stèle de Paser (I) et dans le spèos du roi Horemheb, à Abou Oda.

(2) Ce qui permettrait d'en faire *l'épouse* de Houy (I), sans hésitation, car le vice-roi Paser ne pourrait alors qu'être identique au fils de Houy (I).

(3) Cette seconde hypothèse, moins probable, n'est possible que si Paser I n'est pas le fils du vice-roi Houy (I). On se demande alors quel pourrait être le lien entre Taemouadjy et le chef des archers de Kouch,

Khaemouaset : ces deux personnages figurant côte-à-côte sur le groupe Khartoum n° 2690 (cf. Macadam, *l.c.*) ?

(4) Ce dernier détail interdit de croire que le vice-roi Houy (I) vivait encore sous Horemheb, comme le pense Hari dans *Horemheb et la reine Moutnedjemet*, 1965, p. 363.

(5) Une stèle de l'an I de Ramsès I (Weigall, *o.c.*, p. 16, 107) est le seul document qui parle du vice-roi de ce règne, malheureusement le nom n'est pas conservé; Gardiner, *Egypt of the Pharaohs*, p. 248, a supposé qu'il s'agissait de Paser (I); ce pourrait être tout autant Amenemopet.

§ 8 — LE FRAGMENT DE STATUE MÉROÏTIQUE DU MUSÉE
DE GRENOBLE.

Le Musée des Beaux-Arts de Grenoble conserve un fragment de sculpture (Inv. n° 1962), en grès ⁽¹⁾, dans lequel l'abbé Tresson avait proposé de reconnaître un éclat provenant du torse d'une effigie de la déesse Touéris ⁽²⁾ mais qui par le traitement particulier de la poitrine et la présence d'une jupe (voir Pl. LV) a, sans aucun doute possible, appartenu à une statue de *ba*, élément caractéristique du mobilier des riches sépultures méroïtiques. Ainsi défini, le fragment de Grenoble provient évidemment de Nubie, et non d'Erment comme certains ont pu le croire ⁽³⁾. Ayant fait partie autrefois des collections ⁽⁴⁾ du château d'Uriage, ce spécimen d'art plastique est l'un des tout premiers échantillons de sculpture méroïtique à être parvenus en Europe aussi est-il légitime d'espérer que le journal du comte Louis de Saint-Ferriol ⁽⁵⁾ contienne une précision, ou tout au moins un indice,

⁽¹⁾ H. 19 cm.; L. 14 cm. Cf. R. Mond, O.H. Myers, *Temples of Armant*, pl. 89, n° 14; Kueny, Yoyotte, Dewachter, Gourlay, Brissaud, *La collection des antiquités égyptiennes du Musée de Grenoble*. Inventaire des collections publiques Françaises, sous presse, n° 33.

⁽²⁾ *Catalogue descriptif des antiquités égyptiennes de la salle Saint-Ferriol*, 1933, p. 54, n° 31.

⁽³⁾ Ce qui chez Tresson (*l.c.*) n'était qu'une origine supposée a ensuite été enregistré sans nuance par Mond-Myers (*l.c.*) et PM V, p. 158.

⁽⁴⁾ Outre les antiquités égyptiennes et le matériel ethnographique provenant d'Égypte, ou de Nubie, le Comte de Saint-Ferriol possédait également des objets qu'il avait rapportés de Syrie et de Grèce (à propos de ces derniers, voir H. Boucher, « La dispute du trépid

et les vases peints à sujets hérakléens de la collection Saint-Ferriol », in *Mon. Piot* XX, 1913, p. 71-100, pl. V). Ce premier noyau, produit du voyage en Orient, fut ensuite enrichi par quelques acquisitions, comme le beau cartonnage de la Troisième Période Intermédiaire au nom de Nehemsoumontou, provenant de l'ancienne collection Vivant-Denon.

⁽⁵⁾ Le manuscrit de ce récit se présente, pour la partie relative à l'Égypte, à la Nubie et au Sinaï (5 décembre 1841 — 19 août 1842) sous la forme d'un cahier de 455 pages conservé à la Bibliothèque de Grenoble. Ce journal était illustré par de nombreux plans et dessins qui se trouveraient actuellement à Lyon et il était complété par une collection d'estampages effectués par Louis de Saint-Ferriol lui-même mais ces fragiles empreintes en papier furent pratiquement toutes détruites

à propos de son acquisition, laquelle peut déjà être située entre le 13 février et le 24 mars 1842 : époque où le comte visitait les monuments de Nubie.

Des statues de ce type, dénommées depuis Maspero ⁽¹⁾ « statues d'âme » ou « statues de *ba* », ont été retrouvées dans une quinzaine de nécropoles méroïtiques toutes situées, il faut le noter, dans la partie septentrionale du royaume : entre Agula ⁽²⁾ au sud et Ouadi es-Séboua ⁽³⁾ au nord. Le comte n'ayant pas dépassé la seconde cataracte, Agula ⁽⁴⁾ ou Sedeinga ⁽⁵⁾ sont à éliminer et seuls des sites de

au cours de leur expédition en France. Des informations complémentaires peuvent être glanées dans seize des trente-trois lettres que le comte envoya à ses proches au cours de son voyage en Orient. Bien que l'importance de ce journal soit généralement reconnue, il demeure inédit, mais vient, toutefois, de m'être confié pour publication; consulter : P. Tresson, « Le journal de voyage du comte Louis de Saint-Ferriol et la découverte de la stèle de Kouban », *BIFAO* 27, 1927, p. 29-37; Id., « Le voyage du comte Louis de Saint-Ferriol à travers le désert arabe et la péninsule du Sinaï, d'après son journal inédit », *Revue Biblique*, janv. 1927, p. 62-76; Ibid., « Le voyage archéologique de M. le comte Louis de Saint-Ferriol en Egypte et en Nubie (1841-1842) d'après son journal inédit », dans *Bull. Acad. Delphinale*, Grenoble 1928, p. 3-33; G. Roeder, *Der Tempel von Dakke I*, 1930, p. 381, pl. 167; W. Ruppel, *Der Tempel von Dakke III*, p. 68-70, Gr. 100; J.M. Carré, *Voyageurs et écrivains français en Egypte I*, 1932, appendice II : *fragments inédits du journal de voyage en Egypte du comte Louis de Saint-Ferriol (1841-1842)*; P. Tresson, *Catalogue descriptif ...*, 1933, passim; G. Kueny, « La collection égyptienne de Grenoble », *BSFE* 39, avril 1964, p. 5-12; J. Yoyotte, *BSFE* 60, février 1971, p. 12-13;

G. Kueny, *L'Égypte ancienne au Musée de Grenoble* [1972], passim; M. Dewachter, *Archeologia* 59, juin 1973, p. 69-71; Id., *CdE* 97, 1974, p. 53; G. Kueny, « Voyageurs Dauphinois en Egypte et la collection égyptienne du Musée des Beaux-Arts de Grenoble », dans *Bull. Acad. Delphinale*, avril 1978, p. 90-95.

⁽¹⁾ Dans le *Journal des Débats* du 25.IX.1908 (cf. C.L. Wolley, D. Randall-MacIver, *Karanog III*, 1910, p. 47) et *Guide to the Cairo Museum*, 4th ed., 1908, p. 259-263.

⁽²⁾ Petite nécropole située à un peu plus de trois kilomètres au sud de Soleb. Bien que des « statues d'âme » figurées entièrement sous la forme d'un faucon existent (Woolley, Randall-MacIver, *o.c.* IV, pl. 6, 7032, 9, 7041) le matériau « *dunkel Granit* » exclut, à mon avis, que ce soit le fragment d'une statue de ce type que vit Lepsius à Napata (cf. *LD Text V*, p. 284).

⁽³⁾ *Cemetery* 150 du *survey* effectué par Emery et Kirwan.

⁽⁴⁾ Un seul exemplaire : M. Schiff-Giorgini, Cl. Robichon, J. Leclant, *Soleb II*, p. 391, fig. 769.

⁽⁵⁾ Plusieurs types dont celui d'un couple : M. Schiff-Giorgini, *Kush* 14, 1966, p. 255, W.4; 257, W.8, 258, II.T.s.5, pl. XXX; J. Leclant, *CRAIBL* 1970, p. 259, 262, fig. 8.

Basse Nubie peuvent être pris en considération pour la recherche de l'origine du fragment de Grenoble; voici énumérées du Sud au Nord les nécropoles qui, à ma connaissance, ont livré des « statues d'âme » complètes ou fragmentaires : Gammaï⁽¹⁾, Bouhen⁽²⁾, Faras⁽³⁾, Gebel Adda⁽⁴⁾, Shokan⁽⁵⁾, Arminna-Est⁽⁶⁾, Arminna-Ouest⁽⁷⁾, Qasr Ibrim⁽⁸⁾, Karanog⁽⁹⁾, Shalblûl⁽¹⁰⁾ et le *cemetery* 150⁽¹¹⁾.

Cette liste présente à l'esprit, une relecture attentive du journal de voyage tenu par le comte de Saint-Ferriol et une reconstitution minutieuse de son itinéraire conduisent à ne pas retenir les sites suivants : Gammaï, Faras, Shokan, Arminna et les nécropoles situées au nord de Qasr Ibrim; seuls Bouhen, Gebel Adda et Qasr Ibrim peuvent être raisonnablement envisagés.

⁽¹⁾ Une tête : Bates, Dunham, « Excavations at Gammaï », dans *HAS* VIII, 1927, pl. XXXVI, 2, 3, p. 66.

⁽²⁾ Randall-MacIver, Woolley, *Buhen*, p. 135, 160.

⁽³⁾ Divers exemplaires conservés aujourd'hui à Khartoum et à Oxford; pour le détail, voir PM VII, p. 125.

⁽⁴⁾ Plusieurs fragments signalés par N.B. Millet, *Fouilles en Nubie (1961-1963)*, *SAE* 1967, p. 125.

⁽⁵⁾ Sur la rive gauche, à un peu plus de deux kilomètres au Nord des temples d'Abou Simbel et l'un des principaux centres de la Basse Nubie, à l'époque considérée, selon Emery et Kirwan. Les quelques fragments qui y ont été signalés : A. Klassens, *Fouilles en Nubie (1961-1963)*, p. 82, sont à ajouter à ceux provenant du *Cemetery* 214 : Emery, Kirwan, *The Excavations and Survey between Wadi es-Sebua and Adindan*, 1929-1931, 1935, pl. 29, g, h, p. 420, 433.

⁽⁶⁾ Deux morceaux : H. Junker, *Ermenne*, p. 106, pl. 7, n° 71.

⁽⁷⁾ Une douzaine de fragments dont un provenant d'un torse féminin tout à fait

comparable à celui de Grenoble : W.K. Simpson, *Fouilles en Nubie (1961-1963)*, p. 188, 190, pl. II bis; B. Trigger, *Archeologia* 77, déc. 1974, p. 14, 15.

⁽⁸⁾ Différents fragments et même une statue dont seule manque la tête : W.B. Emery, *Fouilles en Nubie (1961-1963)*, p. 60, pl. III bis.

⁽⁹⁾ Plus de cent-vingt statues dont les vingt-six meilleurs exemples ont été répartis par moitié entre Le Caire et Philadelphie : pour le détail, voir PM VII, p. 78. Les trois meilleurs fragments qui furent exposés au Musée du Caire dès 1908 ont été minutieusement décrits dans Maspero, *Guide ...*, 1908, p. 259-263; ce sont ces trois statues qu'il faut reconnaître dans celles qui ont été reproduites par le même auteur dans *Egypte*, coll. *Ars Una Species Mille*, 1911, p. 262, fig. 493.

⁽¹⁰⁾ Sur la rive gauche, entre Amada et Ouadi es-Séboua. Les statues sont aujourd'hui à Philadelphie : PM VII, p. 65.

⁽¹¹⁾ Nécropole de la rive gauche située au Sud de Ouadi es-Séboua et qui a livré plusieurs têtes : Emery, Kirwan, *o.c.*, pl. 128.

C'est au retour de la seconde cataracte, le 27 février 1842, que le comte de Saint-Ferriol et ses compagnons : son frère Armand et leurs amis les comtes Louis de Galembert et Emmanuel de Quinsonnas visitèrent à Qasr Ibrim les chapelles du Nouvel Empire et la citadelle; le journal ne faisant pas allusion à la nécropole nos voyageurs n'en soupçonnèrent vraisemblablement pas l'existence et, de ce fait, le fragment de Grenoble peut difficilement avoir été prélevé à Qasr Ibrim, bien que cela ne puisse pas être formellement exclu.

Plus d'attention, en revanche, avait été apportée, du 20 au 22 février à l'examen des ruines et curiosités de la seconde cataracte où nos voyageurs avaient passé près de trois jours : « *en revenant à Ouady-Halfa nous nous faisons déposer vis-à-vis du village, sur la rive gauche, pour examiner les restes de l'antique Béhenni. Des pots cassés marquent son étendue qui est de moyenne grandeur : il y a en outre des vestiges de 3 temples*⁽¹⁾. [...] *Sur un des piliers nous avons fait découvrir les têtes d'un roi et d'une reine (ou déesse) le I^{er} coiffé du pschent, en très-beau relief et d'un beau travail, fin et bien senti*⁽²⁾. [...] *Nous parcourons tout le village de Ouady Halfa* ».

Les vestiges de l'époque méroïtique n'étant pas nombreux dans cette région⁽³⁾, il est peu probable que le fragment de Grenoble provienne de Bouhen.

⁽¹⁾ C'est parce qu'il considère comme un temple la petite chapelle en brique située au Nord du temple septentrional que Louis de Saint-Ferriol mentionne *trois* temples.

⁽²⁾ Il ne peut s'agir ici que du tableau décorant la face Est du pilier situé immédiatement à droite de l'entrée; pour ce décor, voir Caminos, *New Kingdom Temples of Buhen* I, p. 41-42, pl. 53. La remarque du comte permet de déduire que dans cette partie du temple l'ensablement, en 1842, atteignait une hauteur de 2,50 m. Au sujet de l'histoire de l'exploration des monuments nubien, on notera que Louis de Saint-Ferriol procéda également à un « grattage » au temple de Ouadi es-Séboua et qu'il fouilla même la petite chapelle du dromos de Dakké, ce qui

lui procura une belle statue datant du début du II^e siècle de notre ère (cf. Roeder, *Der Tempel von Dakke* I, p. 381, pl. 167 et Ruppell, *id.* III, p. 68-70, Gr. 100); ce monument important, dont la mention est à ajouter à PM VII, p. 47-48, paraît être perdu aujourd'hui.

⁽³⁾ Ajouter seulement à la « statue d'âme » déjà citée quelques graffiti et deux ostraca : Caminos, *o.c.*, I, p. 3, 6 et n. 4, pl. 14, 2, 15, 1-2, p. 15, 71 et n. 4, 90-91 (F.L. Madacam); H.S. Smith, *The Fortress of Buhen. The Inscriptions*, p. 217, 218, pl. LVI. Argîn et Gêbel Dabarôsa n'ont pas à être pris en considération ici puisque le comte ne s'y est pas arrêté.

Quant au Gêbel Adda, il fut visité le 23 Février et l'intérêt porté à ses ruines est à mettre au crédit de Louis de Saint-Ferriol car il faut reconnaître que peu de voyageurs du siècle dernier l'imitèrent. « *A 1 h. 1/2 nous allons visiter sur la rive droite les ruines de la ville d'Addeh* ⁽¹⁾ *encore assez bien conservée quoiqu'en terre, grâce au beau ciel de ce pays [. . .] Parmi ces misérables ruines, nous découvrons deux chapiteaux byzantins, sorte de compromis entre l'ionique et le corinthien, et qui ne sont pas d'un effet désagréable — item une couverte* ⁽²⁾ *de porte malheureusement placée sens dessus-dessous, mais qui est fort jolie. C'est évidemment de l'Egypto-Romain [. . .] Gad* ⁽³⁾ *rapporte un grand vase en terre qu'il a trouvé près d'un tombeau, mais le reis barabra (un mot) que la barque coulera à fond si on le garde parce qu'il appartient à un santon fameux* ⁽⁴⁾. *Il le dépose donc sur le rivage, assurant que le saint saura bien venir le reprendre ».*

Il est clair que nos voyageurs accordèrent un certain temps à ces ruines et visitèrent même l'une des nécropoles de Gêbel Adda, ce qui autorise à envisager ce site comme origine possible du fragment de Grenoble. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que d'après Nicolas B. Millet, le fouilleur du Gêbel Adda, l'endroit, à la différence de ce que l'on connaît pour Bouhen et Qasr Ibrim, était riche en fragments méroïtiques épars et, de plus, les tombes musulmanes côtoyaient les inhumations méroïtiques : « *strewn about the area of the pyramids field were fragments of the sandstone « peak shrines » which had decorated the east faces of the pyramids, as well as portions of the ba- statue, offering-tables and stelae belonging to the pyramids and others tombs or the cemetery [. . .] Every tomb in the cemetery area had been plundered and re-used by early X-group settlers, including the pyramids themselves, and numerous Islamic tombs had been built between and over the older graves* ⁽⁵⁾.

Ces statues polychromes sont de qualité très diverse ce qui peut traduire des classes différentes de sépulture et ne permet surtout pas, dans l'état actuel de nos

⁽¹⁾ A propos du site, avant les fouilles, voir U. Monneret de Villard, *La Nubia Medioevale* I, p. 176-181, fig. 161-163, pl. LXXV-LXXVI; vol. III, p. 74-76, fig. 64-67, p. 120, fig. 107.

⁽²⁾ Un linteau.

⁽³⁾ Le dragoman.

⁽⁴⁾ En Méditerranée aussi, il arrivait que

le capitaine du navire impose aux collectionneurs de jeter par-dessus bord, momies et sarcophages tenus pour responsables du gros temps; plusieurs récits du XVII^e siècle rapportent cette aventure.

⁽⁵⁾ *Fouilles en Nubie (1961-1963)*, p. 125.

connaissances, de déduire de la présence d'un détail stylistique, un repère chronologique ⁽¹⁾. On classera provisoirement la « statue d'âme » dont provient le fragment de Grenoble entre la fin du I^{er} siècle de notre ère, puisque pas un seul exemplaire ne paraît être antérieur à cette date, et la première moitié du IV^e siècle, quoique la vogue de ces statues étroitement liées aux pratiques funéraires ait pu survivre quelque temps à la chute de Méroë.

Enfin, on le sait, pas une seule « statue d'âme » n'a été retrouvée en place et, comme cela a été noté par tous les fouilleurs, ces sculptures ont été basculées ⁽²⁾ ou souvent même fracassées. Plusieurs indices permettent néanmoins de croire que dans certains cas la statue était fichée en terre au-dessus de la tombe ⁽³⁾, alors qu'en d'autres occasions elle devait être conservée probablement dans une sorte de *serdab* aménagé à l'intérieur de la pyramide ⁽⁴⁾. Il est impossible de préciser à laquelle des deux catégories de statues appartient le fragment de Grenoble.

⁽¹⁾ L'exemplaire le plus soigné paraît bien être celui qui, en 1966 à Dakkar puis à Paris, figura au Festival mondial des Arts Nègres (cf. J. Yoyotte, *Revue du Louvre*, 1966, p. 193-194 et fig. 7). Pour mémoire, on notera que la plastique du fragment de Grenoble rappelle celle des trois exemplaires trouvés à Karanog : cf. Woolley, Randall-MacIver, *o.c.*, pl. 2, Caire *JE* 40194, pl. 3, 7003, pl. 7, 7026, ce qui correspond tout à fait à la représentation de la défunte dans le cintre d'une stèle : Id., *ibid.*, pl. 11, Caire *JE* 40165; voir encore l'exemplaire cité, *supra*, à la note 7, p. 323.

⁽²⁾ Ce qui explique pourquoi elles sont pratiquement toutes acéphales aujourd'hui; la séparation de la tête ayant d'ailleurs été facilitée par le fait que cette partie a souvent été sculptée indépendamment puis mise en place à l'aide d'un tenon.

⁽³⁾ Woolley, Randall-MacIver, *Karanog IV*, pl. 114; W.K. Simpson, *o.c.*, p. 190; J. Leclant, *CRAIBL* 1970, p. 259; M. Schiff-Giorgini, Cl. Robichon, J. Leclant, *o.c.*, p. 391.

⁽⁴⁾ J. Leclant, *Bull. Soc. E. Renan*, séance du 25 juin 1966, p. 125; W.B. Emery, *Fouilles en Nubie (1961-1963)*, p. 59-60; W.K. Simpson, *l.c.*; J. Leclant, *CRAIBL* 1970, p. 257, 259.



Fragment de sculpture (Musée des Beaux Arts de Grenoble, inv. n° 1962).